



Lycée Français International Georges Pompidou
Etablissement conventionné avec l'AEFE
Academic City – Ruwayyah
PO Box 294471
Dubai – UAE
Tél : 04 326 00 26 – Fax : 04 326 00 27



PROCES VERBAL

REUNION DU CONSEIL DE GESTION (SEANCE PLENIERE) Du Mercredi 24 Février 2016

Réunion à **Academic City à 18h30**

Présents :

Olivier Sauser, Président
Katell Faène, Secrétaire Générale
Delphine Ivanov-Béraud, Vice-Secrétaire
Générale
Séverine Hoss, Trésorière
Victor Cassé
Jean-Marc Gilg
Joyce Nicodème
Ghislaine Saidi

Francis Cauet, Proviseur
François Guyomar, DAF
David Binan, Proviseur-Adjoint
Didier Chartres, Directeur primaire Sharjah
Jean-Philippe Favre, Directeur Primaire
Academic City
Saadia Hachid, Directrice Maternelle Oud
Guillaume Cario, Coordonnateur AEFE

Invités :

Alexis Antioco, responsable des opérations
Wafae Belcadi, Responsable Compliance,
DDS et Support CDG

Absents excusés :

Carole Charpentier, Vice-Présidente
Dinh-Kim Tran, Vice-Trésorier
Olivier Bauchart
Fabienne Tisné
Majdi Abed, Consul Général de France

1. Approbation des PVs :

Le Président demande l'approbation des procès-verbaux par les membres.
Les PV sont approuvés à l'unanimité et signés.

2. Questions sur les points informatifs du dossier de synthèse

Externalisation des IFS :

JM Gilg demande des explications sur l'externalisation des IFS. G. Saidi rappelle l'historique des réunions avec Nasco et explique avoir envoyé un email à la société pour connaître le détail des frais.

Il en ressort un prélèvement de base de 0,8% assortis d'autres frais à savoir :

- Entre 0.05 % et 1% des charges de gestion du fonds d'investissement
- 0.25% de frais d'administration du fonds d'investissements .

Ainsi, le taux de rendement net des placements serait de 2% contre un rendement actuel compris entre 0,9% et 1,25% sur des placements sans risque.

O. Sauser rajoute qu'une comparaison a été faite avec les taux de rendement d'autres banques et souligne qu'il ne faut surtout pas risquer les sommes liées aux IFS qui n'appartiennent pas au LFIGP.

Le Président du CdG demande aux membres s'ils sont favorables à la poursuite de l'étude de placement des IFS sachant qu'il faudra déterminer par ailleurs les produits dans lesquels le LFIGP investira avec cette banque.

Décision : A la majorité, les membres sont favorables à étudier les offres.

Transport :

A la demande de G. Saidi sur la qualité de la prestation de la compagnie de transport du secondaire et suite aux anomalies déjà identifiées dans le passé, le Proviser précise que 3 contrôles inopinés ont déjà été fait depuis le début de sa désignation et cela a eu pour conséquence l'envoi de plusieurs courriers de mise en demeure pour non-respect de leurs obligations.

S'agissant de la compagnie de transport de AC primaire et Oud Metha, la commission AO en accord avec la direction suggère de rencontrer la société pour discuter d'éventuelles améliorations et prolonger le contrat sans refaire un appel d'offre.

F. Cauet précise que le contrôle demandé pour la compagnie de transport du secondaire sera fait par la Direction et permettra de relever les non-respects des conditions du contrat. Si l'appel d'offre est lancé, il ne s'agira pas de rupture de contrat mais d'un non renouvellement en fin de contrat. JM. Gilg insiste sur l'importance des 4 rotations les après-midi pour le secondaire.

Décisions :

- A la majorité des membres, il est décidé de lancer un appel d'offre pour le transport du secondaire.
- A la majorité des membres, il est décidé de maintenir la société Expert pour le transport du Primaire d'Academic City et de l'école maternelle d'Oud Metha

Cantine :

La recommandation de la Commission AO pour la cantine est de maintenir la société Rings mais en demandant des améliorations. La cuisine est maintenant faite sur le site du LFIGP et le site de Sharjah est également approvisionné.

Décision : Le CDG est favorable à la majorité au report de l'appel d'offre et à une reconduction du contrat avec Rings après organisation d'une réunion fixant de nouveaux objectifs qualitatifs.

Plan d'investissement :

O. Sauser indique qu'il se rendra sur tous les sites du LFIGP avec le Proviser pour identifier les besoins de chaque site, définir les priorités et lancer les devis et/ou appels d'offre.

Sécurité :

Une réunion s'est tenue avec cette société et il leur reste maintenant à définir les besoins du LFIGP en fonction de l'audit qu'elle va mener. Un plan à 3 ans pourra être prévu selon les priorités. Certains axes d'amélioration sont déjà connus, tels que le filtrage des entrées, des sas, des caméras aux différents points d'entrée.

M.Cauet ajoute que les mesures mises en place après les attentats du 13 novembre 2015 (ajout de garde de sécurité sur tous les sites, présentation des pièces d'identité des familles lors de leurs visites sur les sites du LFIGP) ont été bien acceptées par les familles.

Audit informatique :

O.Sauser rappelle qu'un audit informatique devra être réalisé avant de lancer l'appel d'offre pour les problématiques informatiques (infrastructure, applications et telecom)

Suivi des décisions

Conventions : D. Ivanov-Béraud précise que les différents contrats sont valides mais qu'il faut prévoir une procédure. F. Cauet indique que la procédure existe déjà et transfère la responsabilité et la centralisation de gestionnaire à W. Belcadi.

Gestion de la trésorerie : le DAF informe les membres que ce travail sera effectué pour fin mars en collaboration avec la Trésorière.

3. Points à l'ordre du jour

- Formaliser la description des postes des personnels : les fiches de poste du personnel administratif ont été établies (voir plus haut)
- Adapter le logiciel comptable pour interdire toute écriture dans les comptes de l'exercice N-1 : selon F.Guyomar, cela nécessite un délai supplémentaire.
- Améliorer les délais de clôture et réduire les écritures de fin de période :

4. Présentation du Responsable des Opérations

Vote pour le prestataire pour l'entretien de la piscine, le Fire Fighting, la Sécurité/Gardiennage et le jardinage.

O. Sauser demande qui sera en charge du suivi de ces prestataires en raison de la suppression de la personne intermédiaire. Après discussions, le Proviser indique que l'Appel d'offres sur la maintenance devra inclure la nomination d'une personne responsable du site d'AC. Cette proposition est approuvée par l'ensemble des membres du Cdg.

Décision : ajouter dans l'AO maintenance, la nécessité de prévoir un agent responsable du site.

Vote pour le gazon synthétique sur les sites d'AC primaire et d'Oud Metha :

A la demande des deux directeurs de site, le Responsable des Opérations présente les devis relatifs à l'achat de gazon synthétique dans ces zones. Trois sociétés ont été contactées :

Décision : Sur recommandation du Responsable des Opérations, le Cdg vote à la

majorité pour le gazon synthétique sur les sites d'AC primaire et d'Oud Metha.

Vote pour les rideaux de bâtiments d'Oud Metha :

Pour le renouvellement des rideaux à l'école maternelle d'Oud Metha, 3 devis ont été reçus :

Décision : Le Cdg vote à la majorité pour les rideaux de l'école d'Oud Metha.

Conseils d'écoles :

A la demande du Président, les membres du conseil de gestion doivent participer aux prochains conseils d'école, conseil du secondaire et conseil d'établissement. Il a été arrêté :

- Oud Metha le 2 mars à 16h : K. Faëne
- AC2 le 29 février à 16h : K. Faëne
- Sharjah le 2 mars à 14h : O. Sauser
- AC1 le 7 ou 8 mars : S. Hoss
- Conseil d'établissement : O. Sauser et C. Charpentier

Confidentialité :

O. Sauser rappelle aux membres du Conseil le devoir de réserve leur incombant et indique que la Commission juridique travaille sur des documents relatifs à la confidentialité que devront signer les membres élus.

Il rappelle également qu'en cas de questions par les personnels ou certains parents, il est conseillé de ne pas répondre et de renvoyer vers la Direction du LFIGP.

La séance est levée à 21h35.

Olivier-Richard Sauser

Président

Katell Faëne

Secrétaire Générale